

# AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e)

Nom et prénom :

Demeurant :

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise l'association Océane Club dont le siège est situé 7 route d'Erdeven, 56400 Ploemel et ses prestataires techniques à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques lors des séances sportives et des divers événements qui auront lieu au cours de l'année 2026 - 2027 (à savoir du 1 septembre 2026 au 31 août 2027) dans les différents lieux où l'association propose des activités.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numériques, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je reconnais être entièrement rempli(e) de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié(e) par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ en deux exemplaires.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »